Ce document pourrait comporter des obstacles à l'accessibilité. Si vous éprouvez des difficultés à le lire, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone, au **418 528-0422** ou, sans frais, au **1 888 353-2846** ; ou par courriel, à l'adresse info@electionsquebec.qc.ca.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2022-2023

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
ET LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

LE 31 MARS 2023

DGE-6353 (23-03)

Commission de la représentation électorale du Québec

élections Québec

NOTE

Pour faciliter la lecture, les pages blanches contenues dans le document imprimé ont été retirées de la version PDF, et ce, sans que la pagination soit modifiée. La pagination est donc conforme à celle de la version papier.

© Directeur général des élections du Québec et Commission de la représentation électorale du Québec, 2023
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-94239-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-94240-5 (version PDF)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2022-2023

LE 31 MARS 2023

Commission de la représentation électorale du Québec

élections Québec

Table des matières

Introduction **1**

Section 1

Prévisions budgétaires 2023-2024 ..... **3**

1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023 7

1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023 Élément 01 – Gestion interne et soutien 9

1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023 Élément 02 – Commission de la représentation électorale 15

1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023 Élément 03 – Activités électorales 17

Section 2

Rapport financier préliminaire 2022-2023 – dépenses estimées au 31 mars 2023 ..... **27**

2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023 29

2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023 Élément 01 – Gestion interne et soutien 31

2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023 Élément 02 – Commission de la représentation électorale 35

2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023 Élément 03 – Activités électorales 37

Introduction

Conformément à l'article 543 de la *Loi électorale* (RLRQ, c. E-3.3), le directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023-2024 à la présidente de l'Assemblée nationale.

Ils fournissent également, conformément à l'article 544 de la *Loi électorale*, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent aux membres de la commission parlementaire.

Les données qui figurent dans le rapport financier préliminaire représentent les dépenses estimées au 31 mars 2023. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 28 février 2023 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2023.

L'étude des prévisions budgétaires est confiée à une commission parlementaire qui les approuve et qui dépose son rapport à l'Assemblée nationale, conformément aux articles 544 et 546 de la *Loi électorale*.

Section 1 Prévisions budgétaires 2023-2024

Le montant total des prévisions budgétaires des dépenses 2023-2024 contenues dans ce rapport, qui s'élève à 65 503 000 $, est supérieur de 66 500 $ à celui que le directeur général des élections et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor pour l'exercice financier 2023-2024 aux fins de la publication du *Livre des crédits.* Ces renseignements se trouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2023-2024* réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées. Ils font partie du **programme 03 – Administration du système électoral**, qui comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

L'**élément 01 – Gestion interne et soutien** comprend les prévisions des dépenses liées à la gestion interne de l'institution ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le directeur général des élections fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, c'est-à-dire les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

La Commission procède à une nouvelle délimitation des circonscriptions après les deuxièmes élections générales provinciales qui suivent la plus récente délimitation. Les élections générales qui se sont tenues le 3 octobre 2022 ont donc donné le coup d'envoi des travaux de délimitation des circonscriptions électorales. Ces travaux se poursuivront cette année.

À l'**élément 02 – Commission de la représentation électorale**, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits qui sont nécessaires à la production et à la publication du rapport préliminaire sur la délimitation de la nouvelle carte électorale et à la tenue d'auditions publiques. Des travaux sont également prévus pour la délimitation des commissions scolaires anglophones en vue des élections scolaires prévues le 3 novembre 2024.

L'**élément 03 – Activités électorales** comprend des dépenses liées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux.

Les sommes inscrites aux éléments 02 et 03 le sont à titre indicatif : elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient, en cours d'exercice, dans le domaine électoral.

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

Section 1 Prévisions budgétaires 2023-2024

Le présent budget de 65 503 000 $ est inférieur à celui de l'an dernier, qui était de 167 755 800 $. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2022 par le Secrétariat du Conseil du trésor, qui a été augmentée de 4 241 600 $ pour tenir compte des coûts supplémentaires liés à la rémunération du personnel (2,9 M$), à la dépense de transfert (1,1 M$) et à la dépense d'amortissement (0,2 M$). Un budget supplémentaire de 66 500 $ a été ajouté à ces montants, en février, lors de la confirmation de la tenue d'élections dans les commissions scolaires anglophones le 3 novembre 2024. Ce budget supplémentaire permettra à la CRE d'effectuer des travaux de délimitation afin de respecter ses responsabilités.

La diminution globale du budget de 102 252 800 $ s'explique principalement par la non-récurrence des dépenses relatives aux élections générales provinciales tenues le 3 octobre 2022 (107,7 M$).

Sur le plan de la gestion interne et du soutien, l'augmentation de la rémunération (2,7 M$) s'explique principalement par l'ajout de 17 postes réguliers et de quatre postes occasionnels ainsi que par l'augmentation de 3 % reflétant l'offre patronale liée au renouvellement des conventions collectives.

Finalement, des augmentations sont prévues pour la dépense de transfert (1,1 M$) et pour les ressources externes spécialisées en informatique (1,1 M$).

Section 1 Prévisions budgétaires 2023-2024

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	30 051 300	0	36 100	30 087 400
Personnel occasionnel	2 719 200	0	972 800	3 692 000
Personnel électoral	0	0	542 000	542 000
Honoraires des commissaires	0	58 100	0	58 100
Total partiel	**32 770 500**	**58 100**	**1 550 900**	**34 379 500**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	160 600	43 400	191 400	395 400
Services de télécommunication	356 000	0	76 100	432 100
Publicité et promotion	244 500	465 000	11 000	720 500
Services professionnels	4 448 800	18 000	169 400	4 636 200
Formation, congrès et cotisations	217 900	0	0	217 900
Services de nature technique	1 629 700	19 600	167 600	1 816 900
Taxes foncières, assurances et autres	1 069 900	2 700	202 000	1 274 600
Location de biens meubles et immeubles	4 488 400	5 000	107 200	4 600 600
Fournitures et autres dépenses	330 000	0	95 300	425 300
Amortissement	1 450 000	0	1 815 000	3 265 000
Total partiel	**14 395 800**	**553 700**	**2 835 000**	**17 784 500**
Transfert				
Support	0	0	13 339 000	13 339 000
Total partiel	**0**	**0**	**13 339 000**	**13 339 000**
TOTAL	**47 166 300**	**611 800**	**17 724 900**	**65 503 000**

Effectif total du programme	360	0	0	360

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	1 750 000	0	1 300 000	3 050 000
TOTAL	**1 750 000**	**0**	**1 300 000**	**3 050 000**

Section 1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Les données financières figurant dans ce document présentent certains écarts entre les prévisions budgétaires de 2023-2024 et celles de 2022-2023.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2023-2024, qui s'élèvent à 47 166 300 $, sont supérieures de 3 674 000 $ à celles de 2022-2023 (voir page 9). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ L'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent et occasionnel (2,7 M$);

  ◊ La hausse des budgets consacrés aux services professionnels (0,6 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les prévisions budgétaires des dépenses de la Commission de la représentation électorale pour 2023-2024, qui s'élèvent à 611 800 $, sont supérieures de 589 500 $ à celles de 2022-2023 (voir page 15). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ L'augmentation des budgets consacrés aux travaux liés à la révision de la carte électorale provinciale (510 500 $);

  ◊ Les budgets consacrés aux travaux liés à la révision de la délimitation du territoire des commissions scolaires anglophones en vue des élections scolaires prévues le 3 novembre 2024 (66 500 $).

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2023-2024, qui s'élèvent à 17 724 900 $, sont inférieures de 106 516 300 $ à celles de 2022-2023 (voir page 17). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ La diminution du budget non récurrent lié à la préparation et à la tenue des élections générales provinciales qui ont eu lieu le 3 octobre 2022 (107,7 M$);

  ◊ L'augmentation des dépenses prévues pour l'allocation annuelle aux partis politiques (0,9 M$).

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2023-2024 ❶	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	30 051 300	27 870 000	2 181 300
Personnel occasionnel	2 719 200	2 213 000	506 200
Total partiel	**32 770 500**	**30 083 000**	**2 687 500**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	160 600	164 700	(4 100)
Services de télécommunication	356 000	316 500	39 500
Publicité et promotion	244 500	187 500	57 000
Services professionnels	4 448 800	3 885 400	563 400
Formation, congrès et cotisations	217 900	205 600	12 300
Services de nature technique	1 629 700	1 612 900	16 800
Taxes foncières, assurances et autres	1 069 900	819 900	250 000
Location de biens meubles et immeubles	4 488 400	4 392 900	95 500
Fournitures et autres dépenses	330 000	373 900	(43 900)
Amortissement	1 450 000	1 450 000	0
Total partiel	**14 395 800**	**13 409 300**	**986 500**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**47 166 300**	**43 492 300**	**3 674 000**

Effectif total du programme	360	339	21

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 750 000	1 550 000	200 000
TOTAL	**1 750 000**	**1 550 000**	**200 000**

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	2 181 300
Personnel occasionnel	506 200
Total partiel	**2 687 500**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(4 100)
Services de télécommunication	39 500

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **2 181 300 $**

Le budget de 30 051 300 $ correspond à la rémunération de 334 postes permanents.

L'écart est principalement attribuable à l'ajout de 17 postes permanents et à l'augmentation prévue reflétant l'offre patronale liée au renouvellement des conventions collectives. Par ailleurs, la capitalisation prévue de la rémunération liée aux projets de développement est supérieure de 200 000 $ à celle de l'exercice précédent.

Rémunération du personnel occasionnel **506 200 $**

Le budget de 2 719 200 $ représente la masse salariale de 26 effectifs à temps complet (ETC). Ces effectifs permettent de remplacer du personnel permanent absent pour cause de maladie, de congé parental ou d'autres raisons. Ils permettent aussi de faire face au surcroît de travail temporaire. Ce budget inclut également la rémunération du personnel étudiant.

L'écart s'explique par l'ajout de quatre ETC et à l'augmentation reflétant l'offre patronale liée au renouvellement des conventions collectives.

Frais de déplacement **(4 100 $)**

L'écart n'est pas significatif.

Services de télécommunication **39 500 $**

Le budget de 356 000 $ comprend les dépenses liées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par l'ajout d'un service pour les appels d'urgence ainsi que par la migration du système téléphonique vers une nouvelle plateforme. En contrepartie, les budgets consacrés aux télécommunications cellulaires sont en diminution.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Publicité et promotion	57 000
Services professionnels	563 400
Formation, congrès et cotisations	12 300

Notes explicatives

Publicité et promotion **57 000 $**

Le budget de 244 500 $ servira à mettre en œuvre les différentes stratégies de communication de l'institution liées aux divers mandats et événements prévus en 2023-2024. Divers partenariats sont prévus, principalement en matière d'éducation à la démocratie.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux partenariats afin de rejoindre des groupes diversifiés.

Services professionnels **563 400 $**

Le budget de 4 448 800 $ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux ressources externes spécialisées en informatique. Ces ressources poursuivront les travaux de définition de la stratégie de transformation numérique et commenceront sa mise en œuvre.

Formation, congrès et cotisations **12 300 $**

Le budget de 217 900 $ servira principalement à la formation des membres du personnel et des gestionnaires.

L'écart n'est pas significatif.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Services de nature technique	16 800
Taxes foncières, assurances et autres	250 000
Location de biens meubles et immeubles	95 500

Notes explicatives

Services de nature technique **16 800 $**

Le budget de 1 629 700 $ comprend principalement les dépenses d'impression, de poste et de messagerie; les frais d'entretien et de sécurité des locaux loués; ainsi que les dépenses liées aux plans de service du matériel et des licences informatiques.

L'écart n'est pas significatif.

Taxes foncières, assurances et autres **250 000 $**

Le budget de 1 069 900 $ comprend principalement l'achat et la location de licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à l'achat et à la location de licences informatiques ainsi que par la diminution des dépenses liées aux taxes municipales et scolaires, puisque l'édifice René-Lévesque a été vendu au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Location de biens meubles et immeubles **95 500 $**

Un budget de 4 488 400 $ est prévu pour les loyers du 1045, avenue Wilfrid-Pelletier (2 765 400 $), du Centre de distribution Roger-Lefrançois (487 800 $), du 990, avenue de Bourgogne (1 111 600 $) ainsi que pour la location de salles de formation et d'équipement (123 600 $).

L'écart s'explique principalement par une hausse anticipée des loyers du 990, avenue de Bourgogne et du Centre de distribution Roger-Lefrançois ainsi que par les loyers de la Commission permanente de révision, qui sont considérés à l'élément 01, à compter de 2023-2024, à la suite d'un réaménagement budgétaire.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Fournitures et autres dépenses	(43 900)
Amortissement	0
Total partiel	**986 500**
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**3 674 000**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	200 000
TOTAL	**200 000**

Notes explicatives

Fournitures et autres dépenses (43 900 $)

Le budget de 330 000 $ comprend les dépenses liées à l'achat de fournitures et de matériel non capitalisable ainsi que les frais d'électricité.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés aux frais d'électricité de l'édifice René-Lévesque. En contrepartie, une augmentation des budgets est prévue pour l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Amortissement 0 $

Un budget de 1 450 000 $ est prévu pour 2023-2024.

Immobilisations 200 000 $

Le budget de 1 750 000 $ servira principalement à acquérir du matériel informatique et à commencer la mise en œuvre de la transformation numérique de l'institution.

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2023-2024 ❶	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	7 500	0	7 500
CRE – Provincial	532 800	22 300	510 500
CRE – Municipal	5 000	0	5 000
CRE – Scolaire	66 500	0	66 500
TOTAL	**611 800**	**22 300**	**589 500**

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2023-2024 ❶	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	58 100	11 200	46 900
Total partiel	**58 100**	**11 200**	**46 900**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	43 400	7 000	36 400
Publicité et promotion	465 000	0	465 000
Services professionnels	18 000	2 500	15 500
Services de nature technique	19 600	1 600	18 000
Taxes foncières, assurances et autres	2 700	0	2 700
Location de biens meubles et immeubles	5 000	0	5 000
Total partiel	**553 700**	**11 100**	**542 600**
TOTAL	**611 800**	**22 300**	**589 500**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	7 500
CRE – Provincial	510 500
CRE – Municipal	5 000
CRE – Scolaire	66 500
TOTAL	**589 500**

Notes explicatives

Administration **7 500 $**

Le budget de 7 500 $ servira à la tenue d'une rencontre de la CRE et à la promotion du rôle de la Commission.

Aucune dépense n'était prévue en 2022-2023.

CRE – Provincial **510 500 $**

Les travaux de la CRE consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Le budget de 532 800 $ servira à la production et à la publication du rapport préliminaire sur la nouvelle carte électorale provinciale, à la campagne d'information et à la tenue d'auditions publiques. Six assemblées avec les commissaires sont également prévues.

CRE – Municipal **5 000 $**

Les travaux de la CRE consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Aucune dépense n'était prévue en 2022-2023.

CRE – Scolaire **66 500 $**

Les travaux de la CRE consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires anglophones en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de ces commissions.

Le budget de 66 500 $ servira principalement à la tenue d'auditions publiques et à la publication d'avis relatifs à la division du territoire dans les journaux. Une réunion des commissaires est également prévue.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2023-2024 ❶	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Activités électorales			
Table citoyenne	35 200	121 300	(86 100)
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	648 000	425 500	222 500
Comité des DS	28 300	20 200	8 100
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	0	8 500	(8 500)
Formation liée aux activités électorales	0	43 800	(43 800)
Mandats *ad hoc*	65 000	18 300	46 700
Rencontre de mise à niveau	75 900	0	75 900
Mise à jour des sections de vote	7 100	22 000	(14 900)
Commission permanente de révision	141 500	76 400	65 100
Avis sur le financement politique	14 500	32 600	(18 100)
Enquêtes et poursuites	586 500	307 500	279 000
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	128 600	857 500	(728 900)
▪ Élections scolaires	7 800	3 000	4 800
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales provinciales du 3 octobre 2022	0	11 515 000	(11 515 000)
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	809 800	96 970 000	(96 160 200)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	22 700	0	22 700
Amortissement	1 815 000	1 630 000	185 000
Total partiel	**4 385 900**	**112 051 600**	**(107 665 700)**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	11 642 000	10 778 500	863 500
Appariement annuel	1 580 000	1 313 000	267 000
Frais de vérification des partis politiques	117 000	98 100	18 900
Total partiel	**13 339 000**	**12 189 600**	**1 149 400**
TOTAL	**17 724 900**	**124 241 200**	**(106 516 300)**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 300 000	1 300 000	0
TOTAL	**1 300 000**	**1 300 000**	**0**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2023-2024 ❶	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	36 100	482 000	(445 900)
Personnel occasionnel	972 800	4 340 000	(3 367 200)
Personnel électoral	542 000	54 383 100	(53 841 100)
Total partiel	**1 550 900**	**59 205 100**	**(57 654 200)**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	191 400	1 555 900	(1 364 500)
Services de télécommunication	76 100	1 104 300	(1 028 200)
Publicité et promotion	11 000	4 650 000	(4 639 000)
Services professionnels	169 400	429 600	(260 200)
Formation, congrès et cotisations	0	0	0
Services de nature technique	167 600	13 976 700	(13 809 100)
Taxes foncières, assurances et autres	202 000	532 800	(330 800)
Location de biens meubles et immeubles	107 200	6 044 500	(5 937 300)
Fournitures et autres dépenses	95 300	4 502 900	(4 407 600)
Amortissement	1 815 000	1 630 000	185 000
Total partiel	**2 835 000**	**34 426 700**	**(31 591 700)**
Transfert			
Support	13 339 000	30 609 400	(17 270 400)
Total partiel	**13 339 000**	**30 609 400**	**(17 270 400)**
TOTAL	**17 724 900**	**124 241 200**	**(106 516 300)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 300 000	1 300 000	0
TOTAL	**1 300 000**	**1 300 000**	**0**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	(86 100)
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	222 500
Comité des DS	8 100

Notes explicatives

Table citoyenne (86 100 $)

La Table citoyenne est un comité de nature consultative formé de douze électrices et électeurs du Québec. Il fournit des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions liées à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 35 200 $ servira principalement à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement de leurs frais de déplacement pour les trois rencontres prévues.

L'écart s'explique principalement par le fait qu'aucun appel de candidatures n'est nécessaire pour l'exercice financier 2023-2024.

Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS) 222 500 $

Le budget de 648 000 $ servira à maintenir un lien de communication avec les 125 DS, à louer un espace dans leur résidence, à les rémunérer 36 heures au cours du prochain exercice et à acquérir du nouveau matériel informatique.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux licences informatiques, au remplacement des imprimantes multifonctions ainsi que par l'augmentation du nombre d'heures rémunérées pendant l'année, qui est passé de 30 à 36.

Comité des DS 8 100 $

Le budget de 28 300 $ servira à organiser deux rencontres avec 12 DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart s'explique par le fait qu'une rencontre additionnelle en visioconférence est prévue en 2023-2024.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	(8 500)
Formation liée aux activités électorales	(43 800)
Mandats *ad hoc*	46 700
Rencontre de mise à niveau	75 900
Mise à jour des sections de vote	(14 900)

Notes explicatives

Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) **(8 500 $)**

Aucune dépense n'est prévue en 2023-2024.

Formation liée aux activités électorales **(43 800 $)**

Aucune formation n'est prévue en 2023-2024.

Mandats *ad hoc* **46 700 $**

Un budget de 65 000 $ est prévu pour des services professionnels liés au projet de refonte de la bibliothèque virtuelle ainsi que pour la rémunération et les frais de déplacement des DS dans le cadre de mandats spéciaux en dehors de la période électorale.

L'écart s'explique par l'ajout de services professionnels.

Rencontre de mise à niveau **75 900 $**

Le budget de 75 900 $ servira à tenir une rencontre virtuelle d'information avec les 125 DS et les 127 DAS.

Aucune dépense n'était prévue en 2022-2023.

Mise à jour des sections de vote **(14 900 $)**

Le budget de 7 100 $ servira à rééquilibrer les sections de vote dans 15 circonscriptions électorales.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2022-2023, ce travail de délimitation était prévu dans 50 circonscriptions plutôt que dans 15.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Commission permanente de révision	65 100
Avis sur le financement politique	(18 100)
Enquêtes et poursuites	279 000

Notes explicatives

Commission permanente de révision **65 100 $**

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision » (article 40.12.1 de la *Loi électorale*). Cette commission est formée de trois membres, dont un président, nommés par le directeur général des élections. Les membres peuvent être choisis parmi les membres du personnel du directeur général des élections. Un budget de 141 500 $ est prévu pour cette commission en 2023-2024.

L'écart est principalement dû à l'arrêt des travaux de cette commission pendant la période électorale en 2022-2023. En contrepartie, les budgets consacrés aux loyers sont en diminution à la suite d'un réaménagement budgétaire vers l'élément 01.

Avis sur le financement politique **(18 100 $)**

Le budget de 14 500 $ comprend les frais liés à la publication d'avis sur le financement politique, comme le prévoit la *Loi électorale*.

L'écart s'explique par la diminution des dépenses prévues pour les avis au palier provincial.

Enquêtes et poursuites **279 000 $**

Le budget de 586 500 $ servira principalement à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs de la Direction du financement politique et des affaires juridiques, dont le mandat porte sur des activités électorales ou sur le financement politique. Des services professionnels et des frais de déplacement sont également prévus.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs ainsi qu'à la hausse des dépenses prévues en services professionnels.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	(728 900)
▪ Élections scolaires	4 800
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales provinciales du 3 octobre 2022	(11 515 000)

Notes explicatives

Élections municipales **(728 900 $)**

Le budget de 128 600 $, lié aux responsabilités du directeur général des élections, servira principalement à poursuivre et à finaliser les travaux d'enquête et de vérification effectués en fonction des plaintes reçues dans le cadre des élections municipales du 7 novembre 2021.

Élections scolaires **4 800 $**

Le budget de 7 800 $ servira principalement à absorber les dépenses résiduelles liées aux élections générales scolaires anglophones tenues le 26 septembre 2021 et à commencer les travaux en vue des prochaines élections scolaires anglophones, prévues le 3 novembre 2024.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales provinciales du 3 octobre 2022 **(11 515 000 $)**

Aucune dépense n'est prévue en 2023-2024.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	(96 160 200)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	22 700
Amortissement	185 000
Total partiel	**(107 665 700)**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	863 500

Notes explicatives

Élections générales provinciales du 3 octobre 2022 (96 160 200 $)

Le budget de 809 800 $ servira principalement à la rémunération du personnel temporaire devant vérifier les rapports de dépenses électorales transmis à la suite des élections générales provinciales tenues le 3 octobre 2022.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections 22 700 $

Le budget de 22 700 $ servira principalement à l'entretien annuel de matériel de télécommunication et à la location d'espace d'entreposage pour du mobilier qui sera utilisé en circonscriptions lors des prochaines élections générales provinciales, prévues en octobre 2026.

Amortissement 185 000 $

Un budget de 1 815 000 $ est prévu en 2023-2024.

L'écart s'explique principalement par la mise en service de nouveau matériel informatique au cours de l'exercice 2022-2023.

Allocation annuelle aux partis politiques 863 500 $

Le budget de 11 642 000 $ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

Depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électrice ou électeur est passée de 0,82 $ à 1,50 $. Elle est indexée le 1er janvier de chaque année. Le 1er janvier 2023, l'allocation annuelle est passée à 1,82 $ par électeur.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2022-2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Transfert	
Appariement annuel	267 000
Frais de vérification des partis politiques	18 900
Total partiel	**1 149 400**
TOTAL	**(106 516 300)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	0
TOTAL	**0**

Notes explicatives

Appariement annuel **267 000 $**

Le budget de 1 580 000 $ correspond à l'appariement annuel des contributions, qui est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la *Loi électorale*. Ces articles prévoient le versement, à certaines conditions, de montants aux entités politiques autorisées visées en fonction des contributions qui leur sont versées.

L'augmentation prévue en 2023-2024 s'explique par l'augmentation anticipée des contributions versées par les électrices et les électeurs aux entités politiques pendant les trois premiers mois de l'année civile 2022, au cours de la période préélectorale. Cette augmentation anticipée, l'an dernier, avait fait diminuer le budget prévu lié à l'appariement annuel pour 2022-2023.

Frais de vérification des partis politiques **18 900 $**

Le budget de 117 000 $ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés en vertu de l'article 112 de la *Loi électorale*.

L'augmentation s'explique par l'indexation, le 1er janvier de chaque année, des frais d'audit depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale,* le 10 décembre 2021, qui entraîne diverses modifications en matière de financement liées aux consensus intervenus au sein du comité consultatif institué en vertu de cette loi ainsi que par le nombre plus élevé de partis politiques comparativement à 2022-2023.

Immobilisations **0 $**

Un budget de 1 300 000 $ est prévu pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

Section 2

Rapport financier préliminaire 2022-2023 – dépenses estimées au 31 mars 2023

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	26 650 000	0	706 300	27 356 300
Personnel occasionnel	2 300 000	0	3 405 700	5 705 700
Personnel électoral	0	0	51 281 600	51 281 600
Honoraires des commissaires	0	39 500	0	39 500
Total partiel	**28 950 000**	**39 500**	**55 393 600**	**84 383 100**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	82 700	8 500	1 811 000	1 902 200
Services de télécommunication	329 600	0	682 000	1 011 600
Publicité et promotion	204 000	0	4 397 000	4 601 000
Services professionnels	3 240 600	1 300	610 200	3 852 100
Formation, congrès et cotisations	102 100	0	18 200	120 300
Services de nature technique	1 633 900	9 200	16 499 600	18 142 700
Taxes foncières, assurances et autres	759 600	0	861 800	1 621 400
Location de biens meubles et immeubles	4 453 400	0	6 264 700	10 718 100
Fournitures et autres dépenses	371 000	0	974 500	1 345 500
Amortissement	1 477 000	0	1 618 000	3 095 000
Total partiel	**12 653 900**	**19 000**	**33 737 000**	**46 409 900**
Transfert				
Allocation et appariement annuels	0	0	11 898 100	11 898 100
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	7 000 300	7 000 300
Remboursement des dépenses électorales	0	0	11 648 300	11 648 300
Frais de vérification des partis politiques	0	0	98 300	98 300
Total partiel	**0**	**0**	**30 645 000**	**30 645 000**
TOTAL	**41 603 900**	**58 500**	**119 775 600**	**161 438 000**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	415 000	0	823 000	1 238 000
TOTAL	**415 000**	**0**	**823 000**	**1 238 000**

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires et les dépenses estimées sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2023 sont inférieures de 1 888 400 $ aux prévisions budgétaires de 2022-2023, qui étaient de 43 492 300 $ (voir page 31). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par :

  ◊ Des dépenses de fonctionnement inférieures aux prévisions budgétaires, principalement en ce qui concerne les services professionnels (0,6 M$);

  ◊ Des dépenses salariales moins élevées que prévu (1,1 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2023 sont supérieures de 36 200 $ aux prévisions budgétaires de 2022-2023 (voir page 35). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par :

  ◊ Les coûts plus élevés que prévu pour les honoraires des commissaires au palier provincial.

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2023 sont inférieures de 4 465 600 $ aux prévisions budgétaires de 2022-2023, qui étaient de 124 241 200 $ (voir page 37).

  Cet écart s'explique principalement par :

  ◊ Les dépenses moins élevées que prévu pour la préparation et la tenue des élections générales provinciales qui ont eu lieu le 3 octobre 2022 (5,4 M$);

  ◊ Les coûts assumés, en 2022-2023, pour les élections partielles tenues dans les circonscriptions électorales de Marie-Victorin (0,4 M$) et de Saint-Henri–Sainte-Anne (0,8 M$).

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	27 870 000	26 650 000	1 220 000
Personnel occasionnel	2 213 000	2 300 000	(87 000)
Total partiel	**30 083 000**	**28 950 000**	**1 133 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	164 700	82 700	82 000
Services de télécommunication	316 500	329 600	(13 100)
Publicité et promotion	187 500	204 000	(16 500)
Services professionnels	3 885 400	3 240 600	644 800
Formation, congrès et cotisations	205 600	102 100	103 500
Services de nature technique	1 612 900	1 633 900	(21 000)
Taxes foncières, assurances et autres	819 900	759 600	60 300
Location de biens meubles et immeubles	4 392 900	4 453 400	(60 500)
Fournitures et autres dépenses	373 900	371 000	2 900
Amortissement	1 450 000	1 477 000	(27 000)
Total partiel	**13 409 300**	**12 653 900**	**755 400**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**43 492 300**	**41 603 900**	**1 888 400**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 550 000	415 000	1 135 000
TOTAL	**1 550 000**	**415 000**	**1 135 000**

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	1 220 000
Personnel occasionnel	(87 000)
Total partiel	**1 133 900**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	82 000
Services de télécommunication	(13 100)
Publicité et promotion	(16 500)
Services professionnels	644 800

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **1 220 000 $**

L'écart s'explique par la vacance de certains postes pendant une partie de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel **(87 000 $)**

L'écart s'explique principalement par l'embauche de plus d'effectifs supplémentaires que prévu pour le remplacement des effectifs permanents absents (pour préretraite, pour maladie, pour congé parental ou pour d'autres raisons) ainsi que pour un surcroît temporaire de travail.

Frais de déplacement **82 000 $**

L'écart s'explique principalement par des frais de déplacement au Québec moins élevés que prévu.

Services de télécommunication **13 100 $**

L'écart n'est pas significatif.

Publicité et promotion **(16 500 $)**

L'écart s'explique principalement par les coûts des stratégies de communication de l'institution, qui ont été plus élevés que prévu.

Services professionnels **644 800 $**

L'écart provient principalement des dépenses liées aux ressources externes spécialisées en informatique, qui ont été moins élevées que prévu.

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	103 500
Services de nature technique	(21 000)
Taxes foncières, assurances et autres	60 300
Location de biens meubles et immeubles	(60 500)
Fournitures et autres dépenses	2 900
Amortissement	(27 000)
Total partiel	**755 400**

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 103 500 $

L'écart s'explique principalement par des coûts moins élevés que prévu pour les activités de formation.

Services de nature technique (21 000 $)

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien du bâtiment et les dépenses liées aux plans de soutien informatique pour l'équipement et les logiciels.

L'écart n'est pas significatif.

Taxes foncières, assurances et autres 60 300 $

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à l'achat de certaines licences informatiques.

Location de biens meubles et immeubles (60 500 $)

L'écart s'explique par l'augmentation des dépenses liées à la location d'équipement et des locaux. De plus, les loyers de la Commission permanente de révision sont considérés à l'élément 01 depuis le mois de septembre 2022.

Fournitures et autres dépenses 2 900 $

L'écart n'est pas significatif.

Amortissement (27 000 $)

L'écart n'est pas significatif.

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**1 888 400**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	1 135 000
TOTAL	**1 135 000**

Notes explicatives

Immobilisations **1 135 000 $**

Acquisitions :

- Aménagement 360 900 $
- Mobilier et équipement 5 600 $
- Équipement informatique et logiciels 48 500 $
- Développement informatique 0 $

415 000 $

L'écart s'explique principalement par des investissements moins élevés que prévu pour l'acquisition de matériel informatique.

Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	0	2 900	(2 900)
CRE – Provincial	22 300	55 600	(33 300)
CRE – Municipal	0	0	0
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	**22 300**	**58 500**	**(36 200)**

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	11 200	39 500	(28 300)
Total partiel	**11 200**	**39 500**	**(28 300)**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	7 000	8 500	(1 500)
Publicité et promotion	0	0	0
Services professionnels	2 500	1 300	1 200
Services de nature technique	1 600	9 200	(7 600)
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Fournitures et autres dépenses	0	0	0
Total partiel	**11 100**	**19 000**	**(7 900)**
TOTAL	**22 300**	**58 500**	**(36 200)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	(2 900)
CRE – Provincial	(33 300)
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	0
TOTAL	**(36 200)**

Notes explicatives

Administration **(2 900 $)**

Une activité visant à souligner la fin du mandat des anciens commissaires de la Commission a eu lieu en 2022-2023, alors qu'aucune dépense n'était prévue.

CRE – Provincial **(33 300 $)**

Les travaux de la CRE consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

L'écart s'explique principalement par la tenue d'un plus grand nombre de rencontres que prévu et par le paiement d'honoraires pour la préparation de ces rencontres.

CRE – Municipal **0 $**

Les travaux de la CRE consistent à approuver la division du territoire municipal en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales des municipalités.

Aucune dépense n'était prévue en 2022-2023.

CRE – Scolaire **0 $**

Les travaux de la CRE consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires anglophones en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir leurs cartes électorales.

Aucune dépense n'était prévue en 2022-2023.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Activités électorales			
Table citoyenne	121 300	9 500	111 800
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	425 500	426 200	(700)
Comité des DS	20 200	12 800	7 400
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	8 500	16 800	(8 300)
Formation liée aux activités électorales	43 800	31 100	12 700
Mandats *ad hoc*	18 300	3 700	14 600
Mise à jour des sections de vote	22 000	13 400	8 600
Commission permanente de révision	76 400	106 600	(30 200)
Avis sur le financement politique	32 600	8 400	24 200
Enquêtes et poursuites	307 500	384 000	(76 500)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	857 500	845 100	12 400
▪ Élections scolaires	3 000	400	2 600
▪ Vote par Internet	0	17 600	(17 600)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales provinciales du 3 octobre 2022	11 515 000	7 778 700	3 736 300
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	96 970 000	95 284 900	1 685 100
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	0	33 700	(33 700)
Amortissement	1 630 000	1 618 000	12 000
Élection partielle du 11 avril 2022 (Marie-Victorin)	0	405 500	(405 500)
Élection partielle du 13 mars 2023 (Saint-Henri–Sainte-Anne)	0	782 800	(782 800)
Total partiel	**112 051 600**	**107 779 200**	**4 272 400**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	10 778 500	10 833 500	(55 000)
Appariement annuel	1 313 000	1 064 600	248 400
Frais de vérification des partis politiques	98 100	98 300	(200)
Total partiel	**12 189 600**	**11 996 400**	**193 200**
TOTAL	**124 241 200**	**119 775 600**	**4 465 600**

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 300 000	823 000	477 000
TOTAL	**1 300 000**	**823 000**	**477 000**

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2022-2023 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2023 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	482 000	706 300	(224 300)
Personnel occasionnel	4 340 000	3 405 700	934 300
Personnel électoral	54 383 100	51 281 600	3 101 500
Total partiel	**59 205 100**	**55 393 600**	**3 811 500**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	1 555 900	1 811 000	(255 100)
Services de télécommunication	1 104 300	682 000	422 300
Publicité et promotion	4 650 000	4 397 000	253 000
Services professionnels	429 600	610 200	(180 600)
Formation, congrès et cotisations	0	18 200	(18 200)
Services de nature technique	13 976 700	16 499 600	(2 522 900)
Taxes foncières, assurances et autres	532 800	861 800	(329 000)
Location de biens meubles et immeubles	6 044 500	6 264 700	(220 200)
Fournitures et autres dépenses	4 502 900	974 500	3 528 400
Amortissement	1 630 000	1 618 000	12 000
Total partiel	**34 426 700**	**33 737 000**	**689 700**
Transfert			
Allocation et appariement annuels	12 091 500	11 898 100	193 400
Allocation et appariement supplémentaires	7 419 800	7 000 300	419 500
Remboursement des dépenses électorales	11 000 000	11 648 300	(648 300)
Frais de vérification des partis politiques	98 100	98 300	(200)
Total partiel	**30 609 400**	**30 645 000**	**(35 600)**
TOTAL	**124 241 200**	**119 775 600**	**4 465 600**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 300 000	823 000	477 000
TOTAL	**1 300 000**	**823 000**	**477 000**

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	111 800
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	(700)
Comité des DS	7 400
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	(8 300)
Formation liée aux activités électorales	12 700
Mandats *ad hoc*	14 600

Notes explicatives

Table citoyenne **111 800 $**

Le budget a servi principalement à la tenue de l'appel de candidatures visant le recrutement des nouveaux membres.

L'écart s'explique par la diminution des budgets consacrés à l'appel de candidatures et par le fait qu'aucune rencontre des membres n'a été tenue en 2022-2023.

Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS) **(700 $)**

Le budget a servi à rémunérer 30 heures de travail aux DS, à maintenir les liens de communication avec eux ainsi qu'à louer un espace dans leur résidence.

L'écart n'est pas significatif.

Comité des DS **7 400 $**

L'écart s'explique par les coûts de la rencontre, qui ont été moins élevés que prévu, et par l'absence de recours à la banque d'heures en 2022-2023.

Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) **(8 300 $)**

L'écart s'explique par les services professionnels, dont les coûts ont été plus élevés que prévu.

Formation liée aux activités électorales **12 700 $**

L'écart s'explique principalement par le fait que la formation aux nouveaux DS et DAS a été donnée à moins de personnes que prévu.

Mandats *ad hoc* **14 600 $**

L'écart s'explique par le nombre de rencontres et de mandats spéciaux qui a été moins élevé que prévu.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Mise à jour des sections de vote	8 600
Commission permanente de révision	(30 200)
Avis sur le financement politique	24 200
Enquêtes et poursuites	(76 500)
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	12 400
▪ Élections scolaires	2 600

Notes explicatives

Mise à jour des sections de vote **8 600 $**

L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu pour le travail de délimitation des sections de vote en 2022-2023.

Commission permanente de révision **(30 200 $)**

L'écart s'explique principalement par des dépenses de rémunération plus élevées que prévu. En contrepartie, le coût des loyers est moins élevé que prévu, puisqu'un réaménagement budgétaire vers l'élément 01 a été fait en cours d'année.

Avis sur le financement politique **24 200 $**

L'écart s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu pour les publications au palier provincial.

Enquêtes et poursuites **(76 500 $)**

L'écart s'explique par des dépenses plus élevées que prévu pour la rémunération des enquêteuses et enquêteurs temporaires. En contrepartie, les services professionnels, les services techniques et les remboursements des frais de déplacement sont moins élevés que prévu.

Élections municipales **12 400 $**

L'écart n'est pas significatif.

Élections scolaires **2 600 $**

L'écart s'explique par des dépenses résiduelles moins élevées que prévu liées aux élections générales scolaires anglophones tenues le 26 septembre 2021.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Vote par Internet	(17 600)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales provinciales du 3 octobre 2022	3 736 300
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	1 685 100
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	(33 700)
Amortissement	12 000

Notes explicatives

Vote par Internet **(17 600 $)**

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2022-2023 pour réaliser des travaux préliminaires en vue d'un projet pilote de vote par Internet dans certaines municipalités dans le cadre des prochaines élections générales municipales, prévues en 2025.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales provinciales du 3 octobre 2022 **3 736 300 $**

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice financier 2022-2023 pour le réapprovisionnement en matériel électoral et pour la réalisation d'activités préparatoires pour les élections générales provinciales tenues le 3 octobre 2022.

L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu pour mettre en œuvre les mesures sanitaires dans le cadre de la pandémie.

Élections générales provinciales du 3 octobre 2022 **1 685 100 $**

Ces dépenses représentent les coûts assumés pour les élections générales provinciales, tenues le 3 octobre 2022, à compter de la date du décret (le 29 août 2022).

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections **(33 700 $)**

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice financier 2022-2023 pour le réapprovisionnement en matériel électoral et pour la réalisation d'activités préparatoires pour la tenue des futures élections partielles et des prochaines élections générales provinciales, prévues en octobre 2026.

Amortissement **12 000 $**

L'écart n'est pas significatif.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Élection partielle du 11 avril 2022 (Marie-Victorin)	(405 500)
Élection partielle du 13 mars 2023 (Saint-Henri–Sainte-Anne)	(782 800)
Total partiel	**4 272 400**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	(55 000)
Appariement annuel	248 400
Frais de vérification des partis politiques	(200)
Total partiel	**193 200**
TOTAL	**4 465 600**

Notes explicatives

Élection partielle du 11 avril 2022 (Marie-Victorin) (405 500 $)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2022-2023 pour l'élection partielle tenue le 11 avril 2022 dans la circonscription électorale de Marie-Victorin. Un montant de 211 600 $ a été assumé en 2021-2022.

Élection partielle du 13 mars 2023 (Saint-Henri–Sainte-Anne) (782 800 $)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2022-2023 pour l'élection partielle tenue le 13 mars 2023 dans la circonscription électorale de Saint-Henri–Sainte-Anne.

Allocation annuelle aux partis politiques (55 000 $)

La dépense correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

L'écart n'est pas significatif.

Appariement annuel 248 400 $

Les contributions versées aux entités politiques par les électrices et les électeurs en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la *Loi électorale* ont été moins élevées que prévu, puisque la hausse anticipée pour l'exercice 2022-2023 s'est plutôt réalisée lors de l'exercice précédent.

Frais de vérification des partis politiques (200 $)

L'écart n'est pas significatif.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les dépenses estimées au 31 mars 2023

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	477 000
TOTAL	**477 000**

Notes explicatives

Immobilisations	**477 000 $**
Acquisitions :	
• Équipement informatique	458 000 $
• Développement informatique	365 000 $
	823 000 $

L'acquisition de matériel informatique ainsi que la capitalisation des ressources externes spécialisées en informatique ont été moins élevées que prévu.